

ACTUALITÉ

La redevance en 2025

Pour l'année 2025, le nombre de levées ne sera pas pris en compte pour votre facturation. Néanmoins, elles apparaîtront bien sur votre espace usager vous permettant ainsi de suivre votre utilisation du service.

Les tarifs pour cette année seront votés fin février et seront disponibles sur le site du SMICTOM début mars.

La distribution des nouveaux bacs se finalise. Néanmoins, l'ensemble des usagers n'est pas encore doté. Le marquage des bacs marron a été effectué sur l'ensemble du territoire et se finalise sur la commune de Fougères. Bien qu'elle ne soit pas encore rentrée en vigueur, la redevance incitative a déjà eu des effets positifs sur la production de déchets. Un groupe d'élus travaille sur une adaptation du projet afin d'être en phase avec le contexte actuel.

EN BREF

Le chiffre du mois

108

kilos d'ordures ménagères produites par habitants en 2024, soit une diminution de 22 % par rapport à 2023.

Les déchèteries passent à l'heure d'été

A partir du 1^{er} mars, les déchèteries passent à l'horaire d'été.

Pour consulter les horaires, rendez-vous sur notre site Internet.

Pour rappel, l'entrée en déchèterie est possible jusqu'à **10 minutes avant l'heure de fermeture**.

Cela vous permet de vider vos véhicules sans vous hâter et de laisser le temps aux agents de faire le nettoyage des hauts de quai.

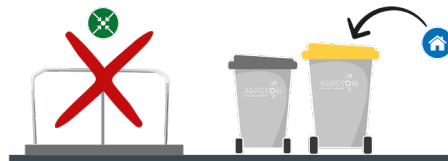
Il est aussi nécessaire d'alerter sur certains comportements inadaptés vis-à-vis de nos agents. Les agressions verbales, voire physiques sont malheureusement de plus en plus fréquentes. De tels comportements ne peuvent être tolérés et nous appelons au sens civique de chacun et comptons sur tous les usagers pour que les règles de courtoisie et de politesse soient témoignées à nos agents.

Plateformes de stockage en secteur campagne

Les plateformes de stockage en secteur campagne n'ont plus la même utilité qu'auparavant. Avant la réorganisation de la collecte des déchets, ces plateformes servaient au stockage de bacs collectifs dans lesquels les usagers jetaient leurs sacs d'ordures ménagères. Le rôle de ces plateformes évolue maintenant que la distribution des bacs est quasiment finalisée.

En effet, pour les usagers éloignés du passage des camions de collecte, des bacs à serrure leur ont été proposés.

Les plateformes sont donc réservées au rangement des bacs à serrure.



Les foyers équipés de bacs gris et jaune doivent les stocker chez eux et les présenter la veille au soir du jour de collecte.

Lorsqu'ils souhaitent que leur bac soit collecté, ils le sortent de la plateforme et le présentent poignée côté rue, au bord de la route où les camions passent.

Ces usagers peuvent ainsi maîtriser le nombre de levées de leur bac sans avoir à le déplacer de leur domicile au lieu de passage de benes.

Seuls les usagers éloignés du service sont éligibles aux bacs à serrure. Un courrier leur a été adressé.

Les usagers dotés de bacs à serrure conservent les sacs jaunes pour leurs emballages, ils ne peuvent pas avoir de bac jaune.



Les foyers équipés de bac à serrure doivent stocker leur bac sur la plateforme et garder leurs sacs jaunes chez eux. Ils ne les présentent que la veille du jour de collecte.

Des communes labellisées

Le 18 décembre dernier, 5 nouvelles communes ont reçu le label « Commune Zéro déchet ». Ainsi, 10 communes participent à ce projet initié en 2022. Ce label permet de valoriser les actions engagées par les communes.

Il existe 3 niveaux de labellisation :

- Niveau 1 | Initié Zéro Déchet,
- Niveau 2 | Confirmé Zéro Déchet,
- Niveau 3 | Expert Zéro Déchet.

Le niveau est obtenu à la suite d'un diagnostic effectué par le SMICTOM selon différents critères et sur 3 thématiques : le tri des déchets, la gestion des biodéchets et la consommation responsable.

Voici les 10 communes labellisées :

Niveau Confirmé :

- Bazouges-la-Pérouse,
- Beaucé,
- Chauvigné,
- Fougères,
- Gosné,
- Les-Portes-du-Coglais,
- Louvigné-du-Désert,
- Saint-Germain-en-Coglès,

Niveau Expert :

- Saint-Aubin-du-Cormier,
- Saint-Marc-le-Blanc.



Informations utiles

SMICTOM du pays de Fougères
7 Allée Eugène Freyssinet
Zone d'activités de l'Aumaillerie 35 133 Javené
accueil@smictom-fougères.fr
www.smictom-fougères.fr

Sur le site du SMICTOM du pays de Fougères, je trouve au plus près de chez moi :
- la borne de collecte du verre
- la borne de collecte des papiers
- la borne de collecte des textiles